



VILLE DE SAINTE-ANNE

COMMUNIQUE DE PRESSE A DIFFUSER

Objet : Fermeture temporaire de l'église du bourg

Sainte-Anne, le 24 avril 2019 – Christian Baptiste, Maire de Sainte-Anne informe la population de la fermeture temporaire au public, de l'église du bourg, actuellement en travaux.

En effet, la Commission contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP a émis le 16 avril 2019, un avis défavorable quant à la poursuite des activités de cet équipement durant le temps des travaux.

Un arrêté municipal portant fermeture de l'établissement jusqu'à nouvel ordre a donc été pris le 18 avril.

La réouverture des locaux au grand public interviendra par arrêté municipal après mise en conformité.

Le Maire compte sur la compréhension de tout un chacun et présente ses excuses pour la gêne occasionnée.

Renseignements

Pôle technique

0590 85 48 75

Contact presse

Marie-Chantal Francillette

Directrice du pôle animation et (par intérim) de la communication externe et la relation presse

0690 76 32 48

mcf@ville-sainteanne.fr

Laura Orfèvres

Assistante communication

0590 85 38 48 - 0590 85 48 93

communication@ville-sainteanne.fr